

Grille tarifaire SAHB

EQUIPEMENT SPORTIF

SPONSORS PRINCIPAUX

300€

(Flocage devant de maillot)

SPONSORS SUR EQUIPEMENTS

Survêtement (Haut/Derrière): 500 €

Maillot entraînement derrière : 350 € (senior)

Maillot derrière : 300 €

Maillot manche: 200 €

Short derrière : 300 €

Sac de Sport : 150 €



Grille tarifaire SAHB

MINIBUS

SPONSORS PAR ZONE

COTE

Logo Principal : 1500 €

DERRIERE

Logo Principal : 600 €

Moyen : 400 €



Grille tarifaire SAHB GYMNASE

PANNEAU PUBLICITAIRE

750€

Contrat de 3 ans

(Emplacement derrière les buts)

AFFICHAGE PANNEAU ENTREE

200€

Contrat annuel

(Emplacement à l'entrée du Gymnase)

AFFICHAGE PANNEAU TERRAIN

150 €

Contrat annuel

(Emplacement à la table de marque)

Quelques soit votre sponsoring, votre logo apparaitra sur le site internet du SAHB



Grille tarifaire SAHB

PACKS

BASIQUE

300 € Contrat annuel AFFICHAGE PANNEAU ENTREE AFFICHAGE PANNEAU TERRAIN

CLUB

600 €
Contrat annuel
AFFICHAGE PANNEAU ENTREE
AFFICHAGE PANNEAU TERRAIN
LOGO sur la Gueuzette SAHB
LOGO MINIBUS DERRIERE (Moyen)

PREMIUM

1200€

Contrat annuel
AFFICHAGE PANNEAU ENTREE
AFFICHAGE PANNEAU TERRAIN
LOGO sur la Gueuzette SAHB
LOGO sur le Calendrier
LOGO MINIBUS DERRIERE (Moyen)
Survêtement (Haut/Derrière)
Carte VIP personnalisé buvette et soirée



Grille tarifaire SAHB MECENAT ENTREPRISE

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don, sous forme d'aide financière, à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général ou de se porter acquéreur d'un bien culturel déclaré *trésor national*. En contrepartie, elle peut bénéficier d'une réduction fiscale.

Dispositif fiscal

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes.

CERFA N° 15438*02

Exemple de calcul de réduction d'impôt :

Une entreprise réalisant un chiffre d'affaires de 8 M€ peut effectuer un don jusqu'à 40 000 € (5 ‰ de 8 M€). Si elle a réalisé un bénéfice de 90 000 € elle devrait acquitter un impôt de 30 000 €.

En faisant un don, elle réduira son impôt de 24 000 € (60 % du don de 40 000 €) et ne paiera plus que 6 000 € d'impôt sur les bénéfices (30 000–24 000).

Le « coût réel » du don ne sera donc que de 16 000€ (40 000 – 24 000).

Quelques soit votre sponsoring, votre logo apparaitra sur le site internet du SAHB



Grille tarifaire SAHB MECENAT PARTICULIER

Particuliers : réduire son impôt grâce au mécénat

Les particuliers bénéficient de la réduction d'impôt mécénat au titre :

- des dons consentis aux œuvres et organismes d'intérêt général : la réduction d'impôt s'élève à 66 % des dons effectués à ces organismes dans la limite de 20% du revenu imposable du mécène ;
- des dons consentis aux organismes d'aide aux personnes en difficulté à hauteur de 75 % des sommes versées jusqu'à 530 €, dans la limite d'une réduction d'impôt maximale de 396 € pour les dons effectués en 2016 ; la fraction supérieure des dons donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.